

## **LE MALI ET L'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE**

### **QUELQUES PROGRAMMES D'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE EN COURS AU MALI**

Le programme Sahélien d'Éducation (PSE)

Créé en 1988 à la suite de la **Conférence des Chefs d'Etats du CILSS à N'Djamena**, ce programme ambitionne de découvrir toute la pyramide scolaire (du primaire au supérieur) et suscite beaucoup d'espoirs dans la protection de l'environnement et la défense de l'écosystème sahélien.

En octobre 1990, démarrait, au niveau de l'enseignement primaire dans la région de Ségou, le premier volet du PSE dénommé « programme de Formation et d'Information pour l'environnement (PFIE) » avec le concours financier de la commission des communautés Européennes (CEE)

En termes d'objectifs globaux le PSE vise à :

- a) valoriser dans l'enseignement scolaire les thèmes d'étude relatifs à la lutte contre la sécheresse et de la désertification, découvrir et comprendre l'environnement sahélien ;
- b) analyser les diverses transformations subies par l'environnement sahélien
- c) développer chez l'élève des attitudes et des aptitudes à partir d'activités pratiques qui le rende capable de résoudre des problèmes de désertification et de protéger l'environnement.

Pour atteindre les objectifs ci-dessus cités, un dispositif constitutionnel a été mis en place afin d'orienter et de suivre la réalisation du programme.

#### **Le programme d'Éducation Environnementale de l'Opération Parc National de la Boucle du Baoulé (OPNBB)**

Créé par le décret N° 113 : PG-RM du 6 septembre 1972, l'Opération Parc National de la Boucle du Baoulé (OPNBB) a pour tâches la conservation et la gestion d'une vaste zone de près d'un demi-million d'hectare. Dans cette vaste aire, l'OPNBB doit préserver la diversité et l'intégrité des communautés biotiques végétales et animales au sein des écosystèmes naturels et sauvegarder la diversité des ressources génétiques. Elle doit en outre aménager à la fois dans les réserves elles-mêmes et dans les zones périphériques du complexe des aires réservées à des activités de recherche et mettre en œuvre des plans d'aménagement des réserves en associant les populations riveraines au maintien de la biodiversité des espèces végétales et animales. L'OPNBB concerne les régions de Kayes, Koulikoro et le District de Bamako.

## **L'Education pour la protection de l'environnement (EPE)**

C'est le second cycle du PSE. Elle a sur financement de la GTZ, connu un début de réalisation sur un échantillon réduit de 10 écoles.

D'autres programmes, comme l'EMP/EVF, Walia Mopti, un Espoir dans le Désert à Bamako (Projet de la Croix Rouge Malienne sur financement de la croix rouge Danoise) développent aussi des actions d'éducation environnementale dans leur zone d'intervention.

## **L'Agroforesterie à l'école**

En partenariat avec ICRAF, le PAGEEM expérimente actuellement l'introduction de l'agroforesterie dans une trentaine d'écoles.

## **VI. DU PROGRAMME DE FORMATION INFORMATION POUR L'ENVIRONNEMENT (PFIE) AU PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DE LA GENERALISATION DE L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE AU MALI (PAGEEM)**

### **Bilan De l'éducation environnementale**

Le CILSS et l'Union Européenne ont initié depuis 1990 dans les Etats membres un projet expérimental de formation en Education Environnementale (E.E) à l'école sur un échantillon de 200 classes de 4 et 5<sup>ème</sup> années du primaire à travers le Programme de Formation, Information pour l'environnement (PFIE), Volet primaire d'un vaste ensemble dénommé Programme Sahélien d'Education (PSE dont l'idée est née du constat de l'absence de la dimension informative et éducative des grands programmes de développement en général de ceux relatifs à la lutte contre la sécheresse et la désertification en particulier.

Les résultats probants ont conduit à une phase d'extension du programme avec des adjectifs quantitatifs qualificatifs précis.

- Couvrir 25% de la carte scolaire des écoles primaires des écoles des pays membres, produire des outils pédagogiques nationaux et régionaux adaptés au nouveau domaine de l'Education Relative à l'environnement (E.R.E).
- Amorcer la généralisation et la pérennisation de l'Education Environnementale dans les systèmes éducatifs des pays membres conformément à la volonté exprimée des Chefs d'Etats du CILSS inspirés de la Conférence Ministérielle de Dakar 1996, couronnée par une Déclaration dite « Contrat pour une Généralisation Nouvelle de Gestionnaire de l'Environnement (GNGE) dont copie est pointée.
- Faire adopter des comportements plus positifs vis-à-vis des ressources de la nature et de l'environnement en général.

Les évaluations à mis parcours et finales de cette phase tant au plan national que régional ont conclu à une atteinte satisfaisante des objectifs. Le bilan global final du PFIE est joint à la note.

Mali, le PFIE a formé en Education Environnementale (notions et concepts environnementaux, maîtrises de petites techniques de conservation et de restauration des sols, lutte contre les pollutions) :

- Un vivier important de formateurs nationaux en Education Environnementale appelé Equipe Pédagogique Nationale (EPN) provenant de diverses structures des ministères de l'éducation et de l'environnement, de la santé de l'hygiène et de l'assainissement, soient près de 60 personnes.
- Un vivier important de formateurs régionaux et locaux appelé Equipe Pédagogique Locale (E.P.L) comprenant les directeurs des Académies régionales des AE, les conseillers pédagogiques Généralistes des CAP, les représentants des services régionaux de l'environnement (Direction Régionale de la Conservation de la Nature en l'occurrence) soient plus de 300 personnes.
- 3000 maîtres du premier cycle de l'enseignement fondamental
- 63000 élèves du premier cycle du fondamental
- quatre cohortes d'élèves-maîtres des écoles de formation des maitres (IPEG)

**Suscité ou mené** des activités environnementales dans toutes écoles impliquées dans le programme avec des réussites en certains endroits.

**Elaboré et produit** une quinzaine d'ouvrages pédagogiques à l'intention du maître et de l'élève : 1 guide du maître, 1 guide unique du maître, 1 livre de l'élève, 1 lecture 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années, 1 cahier d'activités 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année, 1 cahier à messages, 1 bande dessinée : Découvrons notre environnement pour 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années, 1 alphabet environnemental 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années ; 1 tableau indicatif d'intégration de l'Education Environnementale au programme, 1 manuel de formation des EPL (draft).

**Adopté** des stratégies de généralisation de pérennisation de l'EE dans les systèmes éducatifs des pays membres du CILSS ; conformément à la volonté exprimée lors des Conférences Ministérielles des pays membres du CILSS sur l'Education Environnementale de Dakar en 1996 et de Niamey en 2000, de faire de l'Education Environnementale une priorité dans les stratégies pour la promotion de l'environnement en général, de lutte contre la sécheresse et la désertification en particulier.

Afin de pérenniser l'Education Environnementale, le PFIE a pris une part importante dans les reformes du système éducatif en cours. La loi N°99/046 du 28 décembre portant loi d'Orientation sur l'Education inscrit la préservation de l'environnement au nombre des priorités éducatives. Le PFIE a particulièrement participé à l'élaboration et à la validation du Cadre Général d'orientation du Curriculum dans lequel l'Education Environnementale est considérée comme une innovation majeure au même titre que la pédagogie convergente à cause de ses apports pédagogiques et cognitifs dans le système éducatif malien. Il a en outre pris une part active à la rédaction du curriculum du niveau 1 en y apportant l'expertise et la documentation nécessaires.

Au regard de ces résultats, les pays membres du CILLS ont souhaité et obtenu le financement des plans nationaux de généralisation et de pérennisation de l'Education Environnementale. Le Plan de Généralisation de l'Education Environnementale au Mali se réalise sur la base de financement de Convention de financement N°6434 Mli qui en précise les dispositions techniques et administratives d'exécution du plan à travers une structure légère de coordination.

Les objectifs du Plan d'Accompagnement de la Généralisation de l'Education Environnementale au Mali (PAGEEM) sont :

- ❖ Former au total 9 000 maîtres,
- ❖ Introduire l'éducation environnementale dans les manuels de classes,\*
- ❖ Introduire l'éducation environnementale dans 50% des écoles secondaires et supérieures,
- ❖ 80% des élèves du primaire du PAGEEM adoptent un comportement favorable à l'environnement.
- ❖ 60% des élèves du secondaire et du supérieur adoptent un comportement favorable à leur environnement
- ❖ 50% des animateurs des CDE ont un comportement favorable pour leur environnement.

## **VII. EDUCATION ENVIRONNEMENTALE : LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES**

### **a) les enjeux au niveau mondial**

Les humains se découvrent dans un monde fini. En effet, la mondialisation de l'économie, la circulation croissante des biens et des personnes, de l'information (INTERNET) posent des questions ardues de participation et de contrôle du citoyen.

Entrent dans ce cadre également les équilibres écologiques, les inquiétudes devant le développement de nombreuses atteintes des équilibres, à la gestion des ressources naturelles ; à la dégradation du cadre de vie (hygiène, assainissement, santé) à la multiplication des conflits, à l'exclusion et à la pauvreté ; au atteintes graves des droits humains, autant de défis qui interpellent la communauté internationale.

Depuis fort longtemps l'homme a réfléchi sur les relations entre les activités humaines et écosystèmes.

Ce cheminement a récemment abouti au concept de développement durable consacré par le rapport « Notre avenir à tous » (Rapport Brundtland, 1987). « Le développement durable est un développement qui répond au besoins du présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »

La communauté internationale s'est accordée sur le développement durable à RIO en 1992. Elle a renouvelé son attachement au développement durable à Johannesburg en 2002 (sommet mondiale sur le développement durable).

La recherche du développement durable donné lieu à l'adoption de certaines conventions dont la convention de lutte contre la désertification qui intéresse au premier chef le Mali, pays sahélien et désertique.

Mais les enjeux pour la communauté internationale est de traduire dans les faits les différentes conventions et instruments internationaux. Le sommet de Johannesburg montre les limites des engagements et les ruptures entre les pays du nord et ceux du sud quant à la gestion de la planète Terre (dette très lourde ; mode de consommation du Nord...).

### **b) Les enjeux au niveau national**

Le défi actuel auquel est confronté la population ainsi que l'Etat est de concilier les impératifs écologiques avec les exigences d'une croissance économique durable qui est seule à même de rompre la spirale d'appauvrissement dans laquelle se trouve la grande masse des maliens. Les liens entre pauvreté et dégradation des ressources naturelles sont largement admis et démontrés. Ce sont les plus démunis qui subissent les effets de la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement notamment les femmes et les jeunes. Dans les zones rurales, la féminisation de la pauvreté est telle que en absence de stratégies alternatives, il sera encore plus difficile aux enfants d'échapper à la pauvreté.

Pour faire face à cette situation, il est possible d'adopter des modes de développement rural et agricoles durables qui visent à la fois à lutter contre la pauvreté tout en réservant un rendement durable des ressources naturelles.

Sur le plan de l'engagement citoyen, un des aspects spécifiques du développement durable est le droit des populations à un environnement sain et au droit au développement.

Le Mali pour refléter ses engagements a adopté des textes politiques et stratégiques dont :

- La Constitution du 22 février 1992 qui retient en son article 15 que tout citoyen a droit à un environnement sain, elle fait de la protection de l'environnement un devoir pour tout citoyen et pour l'Etat. Une loi spécifique est décidée à l'environnement (la loi 91047 et son décret d'application 95-325).

- ◆ Un programme national d'action environnementale, une stratégie nationale sur la diversité biologique et un cadre de lutte contre la pauvreté.
- ◆ La décentralisation qui attribue aux collectivités locales des compétences en matière d'éducation et d'environnement.

Mais l'enjeu demeure celui d'une diffusion d'une culture environnementale de manière à améliorer la gestion des ressources naturelles et de l'environnement et de contribuer au développement durable.

### **Enjeu d'ordre pédagogique**

A l'instar des autres pays du sahel, le Mali a fait la promotion de l'éducation environnementale. En affichant comme ambition d'introduire

et de pérenniser l'éducation environnementale. Dans les systèmes nationaux de l'enseignement primaire, le Mali a introduit d'importantes innovations aussi bien sur l'objet que sur la stratégie de l'éducation à travers le PRODEC et à travers la loi d'orientation de l'éducation.

Au plan éducatif, il s'agit d'intégrer dans l'enseignement primaire et dans les autres ordre d'enseignement des apprentissages produisant des changements significatifs dans les représentations, les opinions et les comportements des élèves vis à vis de l'environnement et à travers ceux de leurs parents et du milieu socio-culturel de manière à engager la communauté dans son ensemble dans une lutte consciente et durable contre la dégradation de l'environnement pour le développement<sup>1</sup>

Mais le système éducatif tel qu'il fonctionne reste un cadre spatial et temporel peut perméable aux innovations. Or l'éducation environnementale ne peut se déployer que dans un système ouvert et flexible permettant une formation qui articule théorie et pratique, alterne activités intra-muros et activités extra-muros, et met en œuvre une approche globale systémique, interdisciplinaire.

## **LES PERSPECTIVES**

La pérennisation/généralisation de l'EE dans les systèmes éducatifs sahéliens se déroulera sûrement dans un contexte complexe marqué par le processus de réforme ou refondation des systèmes éducatifs une sollicitation extrême des cadres et acteurs de l'éducation.

Au delà de l'intérêt et de l'attrait que peut susciter l'éducation environnementale, il sera nécessaire de se doter d'un schéma organisationnel souple efficace permettant aux différents acteurs et groupes d'acteurs de la base au sommet de conduire avec succès et efficience les activités de formation existants ou à créer.

Dans une perspective de réforme ou de refondation des systèmes éducatifs, le Mali s'est engagé dans l'élaboration d'un curriculum de l'éducation de base. L'enjeu est alors d'arriver à ce que l'EE soit prise en compte et intégrée à l'ensemble des composantes de ce curriculum. Il s'agira alors d'articuler le curriculum de l'éducation de base d'une part avec le référentiel de compétences ou programme de formation des écoles de formation des maîtres et d'autre part avec les modules de formation en EE des élèves-inspecteurs, des conseillers pédagogiques des maîtres et des inspecteurs en cours d'emploi pour en harmoniser les contenus et démarches.

En vue de la généralisation de l'EE dans le système éducatif (formel et non formel). Il va falloir assurer la formation des acteurs du niveau moyen secondaire du formel et ceux du non formel en vue de constituer une expertise nationale en EE à tous les niveaux et dans tous les secteurs de l'éducation.

En particulier pour le secondaire et le supérieur une des perspectives est de travailler à mettre en place des projets d'établissement. Il appartiendra

à la communauté éducative travaillant en équipe pédagogique, de prendre des initiatives associant le dispositif institutionnel de l'éducation, les collèges et lycées, enquête dans les quartiers, sur les conditions d'hygiène assainissement, correspondances avec les autres enfants du monde, notamment à travers INTERNET, information auprès des maires et conseillers communaux sur la politique environnementale du pays et de la commune, projets de recherche sur des thématiques environnements (mémoires de fin d'études) Etc.

## **CONCLUSION**

L'éducation environnementale a fait du chemin au Mali. Les acquis sont appréciables (formation, outils pédagogiques...) Toutefois, à côté de ces acquis, il existe encore des limites et faiblesses qui engendrent de nouveaux défis à relever au plan institutionnel, pédagogique et organisationnel.

C'est dire qu'il est nécessaire de consolider les acquis encore fragiles et de se doter de mécanismes susceptibles de pérenniser la formation en éducation environnementale. L'Etat, les collectivités locales et les citoyens doivent assumer chacun leurs rôles et responsabilités. Il s'agit d'imprimer aussi une démarche citoyenne en matière d'environnement.

Le Mali en mettant en œuvre le PAGEEM prend une option stratégique majeure. Il reste à gagner le pari de la mise en synergie de toutes les activités envisagées prévues par les différents programmes et stratégies en matière d'environnement. Le PAGEEM constitue à cet égard un outil interface qui ne s'use que si l'on s'en sert.